

Le Comité Départemental de  
Tourisme Equestre de Gironde  
et le Groupement des  
Randonneurs Equestres de  
Gironde vous proposent ...

Randonnée  
Balade nocturne  
Animations pour tous  
Baptêmes poneys et calèches  
Défilé costumé  
Bivouac et traiteur

à SAUCATS (33650)

23 - 24 - 25 août 2013



**EQUIGIRONDE**

**2013**

Renseignements & inscriptions :

Comité Départemental de Tourisme Equestre 33

mail : [cdte33@gmail.com](mailto:cdte33@gmail.com) – 05 56 00 99 28

site web : [cdte33.ffe.com](http://cdte33.ffe.com)



# Destination : Saucats (33650)

Cette année encore, l'Equigironde vous propose trois jours pour profiter de l'équitation de pleine nature . Amoureux de la randonnée, cavaliers et meneurs désirant découvrir les attraits touristiques de la Gironde à cheval, l'Equigironde vous permet de passer de bons moments sans vous soucier de l'organisation, c'est l'occasion de rencontrer d'autres cavaliers et d'échanger dans une ambiance conviviale !



Située à une vingtaine de kilomètres au sud de Bordeaux, Saucats est une petite ville calme, entourée de centaines d'hectares verdoyants et traversée par une petite rivière, le Saucats . Sa proximité avec l'Océan ainsi que les Landes lui confère une dynamique tournée vers les sports et la découverte de la Nature .

Site de renommée mondiale réparti sur 75 hectares protégés, la Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède est très riche en fossiles . Elle retrace l'évolution du Bassin Aquitain au fil des millions d'années . C'est un véritable musée naturel, que l'Equigironde 2013 vous propose de découvrir .



A Saucats, vous pourrez aussi admirer deux monuments classés à l'inventaire du patrimoine : l'église romane en forme de croix latine, ainsi que le mémorial de Richemont, symbole de la Résistance en Aquitaine .



# Programme et tarifs

*Site ouvert au public durant les trois jours de l'évènement*

## Vendredi 23 août

15h – accueil des participants en face de l'église  
20h30 – remise d'en-cas  
21h – balade nocturne (lampe frontale et gilet fluo obligatoires)  
22h – dîner convivial

## Samedi 24 août

10h30 – randonnée avec pique-nique et visite de la Réserve Naturelle  
16h – animation en costumes pirates, chasse aux trésors  
16h30 à 18h – baptêmes à poney, balades en calèche  
20h – dîner de gala  
22h – soirée dansante

## Dimanche 25 août

9h30 – défilé à cheval costumé, thème « personnages de bandes dessinées »  
12h – remise de trophées  
13h – déjeuner de clôture (buffet garni)

*Nous faisons en sorte de garantir les mêmes tarifs depuis 2009*

<b>Cavalier ou meneur (18 ans et +)</b> .....	90 € (1)
Licencié FFE réduction – 5 €	
<b>Cavalier junior (- de 18 ans)</b> .....	85 € (1)
Licencié FFE réduction – 5 €	
<b>Suiveur</b> .....	84 € (2)
Licencié FFE réduction – 5 €	
<b>Journée du samedi uniquement</b> .....	70 €
<b>Accompagnateur :</b> repas du vendredi soir.....	15 €
dîner de gala du samedi.....	35 €
buffet garni du dimanche midi.....	30 €



(1) Forfait comprenant : 1 bivouac, 1 dîner vendredi, 1 petit-déjeuner + 1 pique-nique + 1 dîner samedi, 1 petit-déjeuner + 1 déjeuner dimanche, 1 visite de la Réserve Naturelle, paddock, foin .

(2) Forfait comprenant : 1 bivouac, 1 dîner vendredi, 1 petit-déjeuner + 1 pique-nique + 1 dîner samedi, 1 petit-déjeuner + 1 déjeuner dimanche, 1 visite de la Réserve Naturelle .



## Renseignements et réservations :

Comité Départemental de Tourisme Equestre de Gironde  
Groupement des Randonneurs Equestres de Gironde  
153 rue David Johnston 33000 BORDEAUX  
05 56 00 99 28

Mail : [cdte33@gmail.com](mailto:cdte33@gmail.com)

Site web : [www.cdte33.ffe.com](http://www.cdte33.ffe.com)

*DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 5 AOÛT  
MAJORATION DE 10% DU PRIX EN CAS DE RETARD*

# Règlement de l'Equigironde

**1 – L'EQUIGIRONDE** est avant tout basé sur l'autonomie et la responsabilité des cavaliers, auxquels les organisateurs offriront la plus grande initiative. Pour respecter l'esprit de la manifestation, mais sans que ce soit une condition exigée, chacun devra préalablement parcourir une trentaine de kms, à cheval ou en attelage, les sentiers de randonnées de Gironde et des départements voisins étant à la disposition de tous.

Il appartient à chacun de bien préparer son trajet, de mesurer ses efforts en fonction des capacités du cheval et de respecter les dispositions propres à l'organisation.

**2 – DEPARTS** : les dates et lieux de départ sont laissés à l'initiative de chacun. Ils devront être précisés dans l'engagement.

**3 – ACCUEIL** : les cavaliers s'y présenteront en tenue de route. Régularisation des formalités administratives : présentation du livret signalétique comportant le n°SIRE et le n° de transpondeur du cheval. Ils recevront ensuite leur emplacement au bivouac.

**4 – HEBERGEMENT & RESPONSABILITE** : les chevaux et matériels demeureront sous la garde et la responsabilité de leurs cavaliers, qui assureront l'entretien et la surveillance du campement. Les participants régleront leurs forfaits dès leur inscription. Si hébergement hors site, ils devront traiter directement avec les hôteliers.

Office de Tourisme Montesquieu : [www.tourisme-montesquieu.com](http://www.tourisme-montesquieu.com) / 3 place Marcel Vayssière 33650 Martillac / 05 56 78 47 72 / mail : [info@tourisme-montesquieu.com](mailto:info@tourisme-montesquieu.com)

**5 – MESURES SANITAIRES** : les chevaux devront obligatoirement être (sous peine d'exclusion) : identifiés, munis d'un transpondeur, et vaccinés contre la grippe équine.

**6 – ASSURANCES** : tous les cavaliers et meneurs devront être assurés pour leur responsabilité civile, comprenant les risques d'incendie de bâtiment, incendie de forêt et dégâts aux cultures.

Une attestation d'assurance RCPE (responsabilité civile propriétaire d'équidé) sera également demandée à l'inscription. Nous vous conseillons le contrat supplémentaire individuel d'assurance pour des garanties supérieures.

Les organisateurs sont assurés auprès du Cabinet Pezant RC n°54921944 et RC n°AA853956.

**7 – LICENCE** : les cavaliers et meneurs devront être porteurs de la licence fédérale ou d'une assurance équivalente en cours de validité.

**8 – SECURITE & COMPORTEMENT** : à tout moment, si les nécessités de sécurité l'imposent, les organisateurs pourront interdire tout ou partie des activités de la manifestation à un individu ou une équipe qui représenterait un danger objectif, porterait atteinte à la sécurité, au bon fonctionnement ou à la renommée de la manifestation. Les chevaux sont sous la seule responsabilité de leur propriétaire ou de la personne mandaté par lui.

Rappel : aucune assurance ne couvre les dommages en cas de cheval qui botte ; c'est une acceptation de risque.

**9 – LES ENGAGEMENTS** devront être adressés au secrétariat de l'organisation avant la date limite précisée sur le bulletin d'inscription. En cas de désistement, ou de non-présentation des documents vétérinaires en règle, les engagements ne sauront être remboursés.

**10 – EN CAS D'ANNULATION** de la manifestation, tous les droits d'engagements seront remboursés. Il ne pourra être prétendu à des dommages et intérêts.

**Le fait de participer à l'Equigironde implique l'acceptation du présent règlement. Toutes difficultés d'application seront tranchées en dernier ressort par le bureau de l'organisation.**

**Un carnet de randonnée sera distribué par l'organisateur à réception de l'engagement.**

